

CIBLE

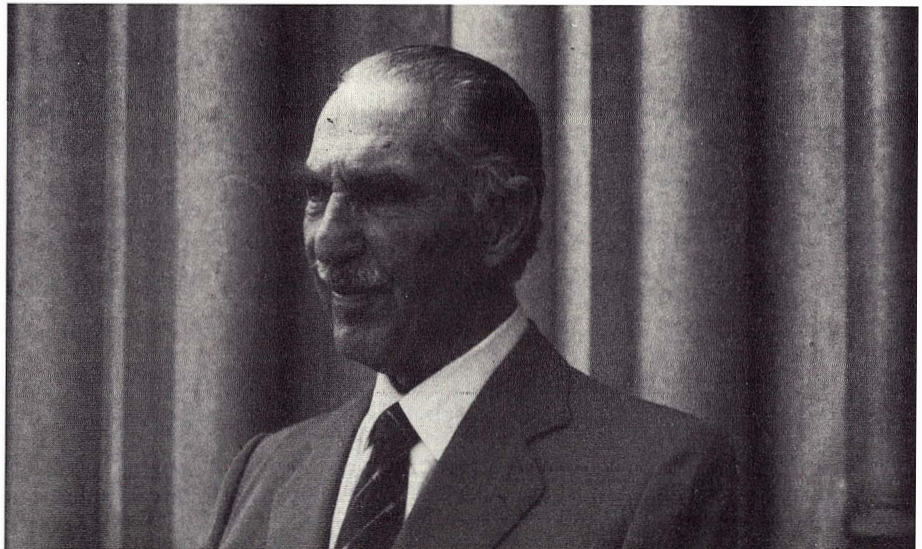
Corse

Ces longues semaines de grève, séparant l'île du continent, ne sont ni un accident, ni l'effet de la stratégie d'un syndicat ou d'un parti. C'est un mouvement de fond auquel participent toutes les forces politiques et sociales, une révolte générale qui couvait depuis des décennies.

On comprend mal que le Premier ministre, devant un malaise aussi profond, ait laissé pendant cinq semaines pourrir une situation manifestement explosive. Du moins a-t-il eu raison, sous l'heureuse influence de Pierre Joxe, d'annoncer une vaste remise à plat du problème corse, en prélude à une politique de réformes à long terme. Car il est vrai que tout est à repenser - et d'abord le principe de la continuité territoriale, violé par des sociétés qui détournent les indispensables subventions à leur profit. Mais Michel Rocard a eu tort d'annoncer des réformes sans accorder dans le même temps de justes compensations aux grévistes. Comme souvent à Matignon, la bonne volonté s'accompagne de maladresses qui retardent les solutions.

Demain

Une monarchie pour le Brésil ?



Immigrés

**Vers le
droit de vote**

(page 4)

Bilan

**Après les
municipales**

(page 12)

M 2242 - 512 - 12,00 F



Double-monarchie

La mémoire retrouvée

La reconquête de l'identité nationale peut être la meilleure ou la pire des choses. La pire lorsque ce souci légitime prend la forme d'une xénophobie qui prétend définir un peuple en excluant tous ceux qui ne paraissent pas conformes à sa définition. Nous connaissons en France cette réaction identitaire qui, sous sa forme lepéniste, n'est pas près de disparaître. Nous la voyons se développer dans l'empire soviétique et en Yougoslavie, sur les décombres du communisme totalitaire, à travers les revendications indépendantistes et démocratiques mais aussi par l'affirmation violente des particularismes ethniques. Et l'Iran, dans sa tentative désespérée et sanglante de recréer l'homme islamique, participe de ce phénomène mondial qui dément la prévision d'une uniformisation de la planète.

A côté de cette revendication violente de l'identité perdue ou menacée, apparaissent d'autres formes, paisibles mais significatives, de la relation que certains peuples veulent désormais entretenir avec eux-mêmes. Il est en effet frappant de constater que cette attention à la mémoire historique et aux symboles politiques touche, au

Dans ce qui fut l'empire des Habsbourgs, peuples et gouvernements en quête d'identité retrouvent les symboles de leur passé.

même moment, des sociétés très diverses. Ainsi, les commentateurs réducteurs de la télévision n'ont pu masquer l'ampleur de la participation des Japonais aux funérailles de leur empereur. Et voici maintenant que la République d'Autriche retrouve les rites de l'ancienne monarchie pour conduire l'ex-impératrice Zita dans la crypte des Capucins, où repose la lignée habsbourgeoise.

Certes, l'attitude de l'Autriche officielle ne manque pas d'hypocrisie: après avoir contraint la dernière impératrice à un exil de soixante-trois années (levé en 1982 par Bruno Kreisky sur l'intervention du roi Juan Carlos) voici que le vice-chancelier Alois Mock manifeste au nom du gouvernement le «respect dû à une personnalité historique remarquable» et annonce des funérailles d'Etat. Mais qu'importe cette tardive reconnaissance officielle. L'essentiel c'est l'émotion du peuple autrichien et la présence de représentants de toutes les nations de l'ancien empire réunis pour ce parcours symbolique - de la cathédrale Saint-Etienne à la crypte des



Capucins dans le carosse funèbre de l'empereur François-Joseph. Mais cette cérémonie du 1er avril n'est ni spectaculaire ni seulement nostalgique. Dans ces funérailles à la fois officielles et populaires, il y a évidemment la volonté de renouer avec un passé digne d'être regardé et aimé puisqu'il fut celui de la grandeur, souvent de la paix, et quoi qu'on en dise, d'une liberté vite écrasée par la botte nazie puis par la botte soviétique. Qu'on se garde de juger passéiste le comportement des Autrichiens: c'est en re-

trouvant la mémoire de l'empire des Habsbourgs qu'ils pourront mieux vivre leur situation présente en effaçant les terribles traces hitlériennes qui demeurent.

Ainsi, la symbolique politique n'est pas rien, mais un aspect fondamental de la réalité politique d'un peuple. C'est encore ce qu'on observe aujourd'hui en Hongrie, où le mouvement démocratique va de pair avec un débat, au sein du gouvernement et dans le peuple, sur les nouvelles armoiries nationales. Certains penchent pour l'emblème de Kossuth, d'autres pour la Sainte-Couronne qui symbolise la Hongrie millénaire, comme si l'avenir ne pouvait être envisagé sans que le lien avec le passé soit clairement manifesté.

De cette actualité symbolique, deux conclusions peuvent être tirées. L'une est optimiste: ni le totalitarisme ni la modernité ne peuvent effacer les identités nationales. L'autre est dubitative: une symbolique monarchique qui ne s'incarne pas dans une dynastie légitime ne peut trouver sa pleine efficacité. Or qu'en est-il de la question dynastique en Autriche et en Hongrie ?

Yves LANDEVENNEC

royaliste

SOMMAIRE : p.2: La mémoire retrouvée
- p.3: Restructurez ! - Le prince et le roi - p.4: L'intégration par les urnes
- p.5: Avoir peur des rot-gruener ? - p.6/7: Brésil: Demain la monarchie ?
- p.8: La révolte des malcontents - p.9: D'Edmund Burke à Pierre Chaunu
- p.10: Le rebelle Gauguin - p.11: Action royaliste - p.12: Quoi de neuf ?

REDACTION - ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
(1) 42.97.42.57

Dir. de la publication: Yvan AUMONT
Comm. Parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (65 F), six mois (125 F), un an (200 F), soutien (350 F) *

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM: Prénom:

Adresse:

Profession: Date de naissance:

ROYALISTE, 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Rabat-joie

1789

Restruisez !

La politique de rigueur adoptée en 1983, n'a servi à rien. La restructuration de l'économie française est pourtant nécessaire, dans le cadre de la préparation du « marché unique ».

Le débat macro-économique, autrefois si fécond, semble avoir cédé le pas face aux succès que rencontre aujourd'hui le « libéralisme » et à l'engouement des médias pour la micro-économie. Et ce nouveau « pragmatisme » qui, naguère, incitait nos hommes politiques à considérer la rigueur comme inéluctable, leur fait voir désormais dans le léger mieux actuel, la fin de la crise... Or, au risque de jouer les rabat-joie, nous nous permettons d'affirmer que d'une part la rigueur n'était pas inéluctable (mais fut la conséquence d'erreurs politiques graves) et que, d'autre part, pour ce qui concerne la France, la fin de la crise n'est sans doute pas pour demain...

Rappelons les faits. 1/ Une politique de relance pseudo-keynésienne, mise en place par le gouvernement de Pierre Mauroy entre 1981 et 1983, et qui, mal conçue, induit des déséquilibres graves. 2/ Conséquence: l'adoption d'une politique de stagnation du pouvoir d'achat des ménages pour résorber le déficit du commerce extérieur, ce qu'on a appelé « la rigueur ». Ces deux tentatives contradictoires, aussi mal préparées l'une que l'autre, avaient pour objectif commun de restructurer une économie sclérosée. Objectif non atteint.

Passons sur la catastrophique « relance ». La « rigueur » s'est traduite par un retour au laisser-faire et une préférence, de la part des entreprises, privées comme publiques, pour les placements financiers (source prometteuse de profits) au détriment des investissements industriels productifs (trop ris-

qués). Faute d'avoir été bien définie et intégrée à une politique économique et industrielle globale, la rigueur, qui avait sa raison d'être, a conduit à un dégraissage des effectifs, à l'apparition d'un solde négatif des échanges industriels, à une augmentation simultanée des transactions sur le marché fi-

permet pas de redémarrer sur de nouvelles bases. Or, comme le souligne André Grjebine, dans un récent article (1): « l'accalmie actuelle ne doit pas être interprétée comme une convalescence qui va se poursuivre, mais bien comme le calme qui précède la tempête ». En effet, le marché unique européen aura probablement pour conséquence, de voir se développer la concurrence étrangère. Le pire est que la tentation du pouvoir français est aujourd'hui de profiter de



■ ... Sinon la disparition de pans entiers de notre économie.

nancier pour le profit des entreprises mais au détriment de ceux qui y travaillaient.

Dès lors que les objectifs initialement fixés, ont été abandonnés, l'économie française se trouve, de nouveau, confrontée à la nécessité d'une restructuration trop longtemps repoussée et à laquelle elle ne peut plus échapper sous peine de voir son influence au sein de l'économie mondiale, disparaître. Redisons-le: la rigueur aurait pu en être l'occasion, mais la chance n'a pas été saisie.

Dès lors l'embellie actuelle, dont témoignent tous les indicateurs économiques, ne nous

l'accalmie pour relâcher la rigueur, sans avoir rien prévu pour la remplacer.

Avec le marché unique, si nous ne nous décidons pas à rattrapper notre retard structurel, nous risquons, à nouveau, de voir disparaître des pans entiers de notre économie. Si la politique de rigueur actuelle n'est pas reconductible, il est néanmoins indispensable que soit définie rapidement une politique qui permette de restructurer l'ensemble de notre économie.

Patrice LE ROUE

(1) Le Monde du 16 mars 1989.

Le prince et le roi

Comme nous l'avons déjà indiqué, le supplément mensuel que « Le Monde » consacre à la Révolution française contient, dans chacune de ses livraisons, une tribune du chef de la Maison de France qui rappelle qu'« avant de se proclamer républicaine, la Révolution s'est faite avec le roi contre le privilège ».

Dans le numéro 2, le comte de Paris aborde la question de la justice royale, rituellement dénoncée comme un pur arbitraire. Contre cette légende, le prince souligne que le nombre des lettres de cachet n'a cessé de diminuer, de Louis XIV à Louis XVI, de même que les emprisonnements politiques, sans toutefois que ce système, souvent utilisé par les familles, soit aboli. On oublie aussi que la déclaration royale du 24 août 1780 fit disparaître la question préparatoire, c'est à dire la torture destinée à arracher des aveux, puis la question préalable (en 1788) par laquelle on forçait les condamnés à mort à dénoncer leurs complices. La volonté de réforme et d'humanisation de la justice était donc nette, plusieurs années avant la Révolution.

Dans le numéro 3, le comte de Paris examine la politique étrangère de Louis XVI, sa volonté de paix en Europe, les raisons de son intervention en Amérique, avant de conclure que « non seulement Louis XVI a favorisé l'essor des Etats-Unis, mais, en soutenant la cause des insurgés, il a donné sa caution à la Déclaration des droits, prélude à notre Déclaration des droits de l'homme ».

Autant de mises au point nécessaires, clairement exposées et solidement étayées.

Y.L.

Souhait

Citoyenneté

Europe

L'intégration par les urnes

Au lendemain des municipales, la classe politique s'est penchée sans attendre sur la délicate question des élections européennes. On sait que Laurent Fabius hésite à prendre la tête des socialistes, que Pierre Méhaignerie est partisan de deux listes à droite, alors que ses partenaires souhaitent l'union. Quoi qu'il en soit, deux requêtes doivent être adressées aux responsables de la droite classique et aux socialistes :

La première est de ne pas constituer, comme de coutume, des listes en forme d'abri pour les diverses personnalités recalées aux dernières consultations électorales et pour les vieux amis en quête de sinécure. Nul n'ignore en effet que les députés français sont responsables, par leur désinvolture, de l'adoption d'un projet de transfert de l'Assemblée européenne à Bruxelles. Et d'aucuns se lamentent de la médiocrité de nos représentants, toutes tendances confondues, face au sérieux et à la compétence des députés anglais et allemands.

La seconde est que, à droite comme à gauche, la campagne électorale ne se réduise pas à des règlements de comptes entre formations politiques, agrémentés d'homélies insipides à la gloire d'une Europe mythologique. Puisque le « marché unique » est présenté comme une étape décisive, il faut que chaque formation exprime clairement sa conception de l'Europe et présente son projet quant au rôle que la France est appelée à y jouer. A trop masquer les enjeux, à refuser de faire de véritables choix, les grandes formations pousseront à une abstention massive. Qu'elles se le disent !

B.L.

L'adoption, par les parlementaires européens, d'une directive favorable au droit de vote des immigrés aux élections municipales relance un débat déjà ancien mais toujours objet de controverses dans notre pays.



La résolution adoptée demande l'extension du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales, pour tout ressortissant de la C.E.E. habitant dans un Etat autre que le sien. Deux conditions seront exigées : l'installation depuis une période égale à celle de la durée d'un mandat municipal et l'exclusivité du droit de vote dans le pays d'accueil. Pour l'éligibilité la période sera doublée. En outre, l'application de la directive communautaire peut être retardée si les étrangers représentent plus de 20% de l'électorat (ce qui est le cas du Luxembourg).

En fait, la décision prise à Strasbourg fait suite à une déclaration de 1977 souhaitant l'extension du droit électoral, et est liée à la volonté des instances européennes, réaffirmée en 1986, de lutter contre le racisme et la xénophobie. C'est ici que

surgit obligatoirement le problème du droit de vote pour les immigrés non ressortissants des pays de la C.E.E.. Comment lutter contre le racisme si l'on introduit dès le départ une discrimination à l'égard des immigrés non européens ? C'est la thèse qu'a soutenue avec vigueur à Strasbourg, Rita Sus-smuth, présidente CDU du Bundestag allemand, bien que ce problème sorte de la compétence de la Communauté qui ne peut légiférer sur le statut de ressortissants étrangers à l'Europe.

En France, le débat sur le sujet reste très passionnel et provoque des divisions à l'intérieur même des formations politiques. Il se double en outre d'une controverse d'ordre constitutionnel : selon les opposants au projet, les élus municipaux concourant à l'élection des sénateurs, la distinction entre les élections municipales et les

élections politiques est impossible à faire.

Toujours est-il que la France hésite encore à franchir le pas, même si des expériences d'« association » des immigrés aux travaux du conseil municipal ont été tentées dans certaines villes (Mons-en-Barœul et Amiens). Pour vaincre les réticences un collectif « 89 pour l'égalité » s'est constitué à l'initiative de S.O.S.-Racisme auquel la N.A.R. participe aux côtés de nombreuses autres organisations.

En revanche de nombreux pays européens ont déjà adopté une législation en ce sens. L'ensemble des pays nordiques, Suède, Danemark, Norvège accorde le droit de vote lors des élections locales à condition de résider depuis trois ans dans la commune (seule la Finlande restreint ce droit aux « seuls citoyens nordiques »). L'Irlande ne met aucune condition de nationalité. En Grande-Bretagne les membres du Commonwealth peuvent participer aux élections nationales et locales. Aux Pays-Bas un délai de résidence de cinq ans est exigé. Plusieurs lander allemands ont pris des mesures similaires. Quant au canton suisse de Neuchâtel le droit de vote des étrangers aux élections locales remonte à 1849 !

Puissant moyen d'intégration des immigrés dans leur pays d'accueil, leur droit de vote aux élections municipales est souhaitable. La résolution adoptée à Strasbourg et l'exemple des autres pays étrangers suffiront-ils à faire avancer l'harmonisation de la législation française ? On peut l'espérer et souhaiter que les difficultés constitutionnelles éventuelles soient réglées par referendum tout en sachant que les résistances à ce projet restent vives dans notre pays.

Sylvie FERNOY

Faut-il avoir peur des «rot-gruener» ?

Francfort et Berlin sont les deux centres les plus représentatifs de l'Allemagne, la capitale du Mark et celle du Mur, les deux villes phares de la fameuse question allemande. Toutes deux viennent simultanément de se donner des majorités rouge-vert, social-démocrate-écologiste, anticipation de ce que pourraient être les élections générales de la fin 1990. C'est en fonction de ces résultats qu'il convient d'apprécier les deux échéances européennes de 1992: la négociation sur le désarmement conventionnel et les mesures de confiance, qui vient de s'ouvrir début mars à Vienne, et la mise en œuvre du marché unique.

Il semble qu'entre chancelleries, on raisonne trop souvent comme si les majorités restaient inchangées ou que des changements de gouvernements ne devaient rien modifier tant les marges de manœuvre des uns et des autres étaient minces. Or le jeu est de plus en plus ouvert en Europe. Tout bouge en même temps. L'erreur des pouvoirs en place est de continuer de vouloir gérer le quotidien dans la ligne du passé alors qu'il faut imaginer des formules nouvelles.

C'est particulièrement vrai de l'attelage Kohl-Genscher. Tous deux sont unis par une idée de la puissance allemande, le premier à l'Ouest par son industrie et sa finance, le second au centre grâce à la Mitteleuropa. De plus en plus, Genscher faussait la marche, Kohl n'étant plus qu'un alibi. Le choix en 1990 ne sera pas entre Kohl et Vogel, le CDU et le SPD, mais pour les Affaires étrangères entre les vues de Genscher et celles par exemple de Lafontaine, le populaire dirigeant sarrois, champion de l'alliance avec les verts. L'alliage sera toujours composé des mêmes

L'évolution politique intérieure de l'Allemagne doit-elle nous obliger à adapter notre politique extérieure ? Cela semble une évidence, et pourtant...



■ *Helmut Kohl n'est-il plus qu'un alibi ?*

éléments est et ouest, mais le dosage sera différent. Les positions initiales de la CDU et de la SPD se sont inversées. Tant la CDU, européenne (au sens du marché commun) à l'origine, privilégiait désormais la réunification, tant le SPD, neutraliste, est aujourd'hui le plus favorable à une plus grande intégration européenne et à une coopération accrue avec la France. Peut-on trouver plus «français» outre-Rhin que Lafontaine et Cohn-Bendit ? Et ne voit-on pas le premier amorcer une spectaculaire reconversion vers l'économie de marché, et les verts ou alternatifs auxquels appartient le second adopter le réalisme, la participation au pouvoir, et dans le cas de Berlin, les plus extrêmes, proches de la Fraction Armée Rouge, accepter le statut interallié ?

Au-delà du paradoxe, Cohn-Bendit élu à Francfort a peut-

être un sens, de même que les anciens émules de Rosa Luxembourg à Berlin. Le dosage d'ouest et d'est qu'une telle coalition recèlerait pourrait se révéler autrement plus attractif et détonant que l'actuel jeu de composition de Kohl et Genscher, à la fois pour les pluralistes hongrois et les rénovateurs français ou italiens, tous partis confondus. Il ne nous reste qu'un peu plus d'un an pour nous préparer à cette éventualité. Pour ne nous en tenir qu'aux conséquences en matière de politique étrangère, cela veut dire ne pas envisager les négociations sur le désarmement en Europe comme un tout en soi, ce qui serait une manière de plus de tomber dans le piège habilement tendu par Gorbatchev. Nous croyions naïvement avoir gagné en forçant les soviétiques à ouvrir une négociation sur le seul déséquilibre conventionnel ? «Réduisez d'abord vos blindés et votre artillerie, et après on parlera du reste». Gorbatchev a eu tôt fait de nous retourner l'argument. En liant la non-modernisation des armes nucléaires à courte portée à une forte réduction des forces classiques en Europe de l'Est, l'OTAN s'est donné des

verges pour se faire fouetter et c'est ce qui est arrivé. L'ouverture des négociations à Vienne suffit à suspendre toute décision sur les *Lance* jusqu'en 1991, alors qu'il ne se passera rien à Vienne d'ici là et que les élections allemandes seront de toute façon défavorables.

S'engager sur la voie du désarmement classique seul et hors de toute considération de la réalité allemande, c'était en outre rester étroitement dépendant des deux thèses traditionnelles de l'OTAN, que nous n'avons cessé de contester et qui sont désormais obsolètes après les révisions stratégiques soviétiques, à savoir: la riposte graduée et la bataille de l'avant, sources de bon nombre de malentendus germaniques. Est-il enfin temps pour la clarification tant attendue de la doctrine de l'OTAN, de nos liens avec l'Alliance et de ceux de l'Allemagne avec nous et avec l'Alliance ainsi que de la propre cohérence de notre dispositif militaire avec notre stratégie diplomatique ? Ne vaut-il pas mieux l'initier dès aujourd'hui que de se la voir imposer dans la panique qui suivra les élections allemandes si on ne s'y est pas préparé ?

Nous en reparlerons en mai, à la veille du prochain sommet atlantique.

Yves LA MARCK

la nouvelle action royaliste

sur minitel

Pour en savoir plus...

36.15 tapez AGIR*NAR

Brésil :

Demain la monarchie

UNE VOIE LEGALE VERS LA MONARCHIE ?

Sous la houlette du député monarchiste de Sao-Paulo, Antonio Henrique Cunha Bueno, les parlementaires de Brasilia ont ouvert une voie vers la monarchie. Tout a commencé à l'avènement de la démocratie en 1985. Le président Sarney l'avait promis: le Brésil se doterait d'une nouvelle constitution. Dans un premier temps (voir «Royaliste» n°502) Cunha Bueno fait voler en éclat la *clausula Petrea* (clause de pierre) interdisant de remettre en cause la forme républicaine de l'Etat. Première victoire le 17 mars 1988. Quelques semaines plus tard, le 3 juin, l'Assemblée Constituante décide de proposer un référendum sur «monarchie ou république», prévu pour le 7 septembre 1993.

Cette date est hautement symbolique, car déjà fête nationale sous l'Empire, elle commémore la proclamation de l'indépendance du Brésil par l'empereur Pedro Ier, en 1822, contre la volonté du Portugal où régnait son père, Jean VI.

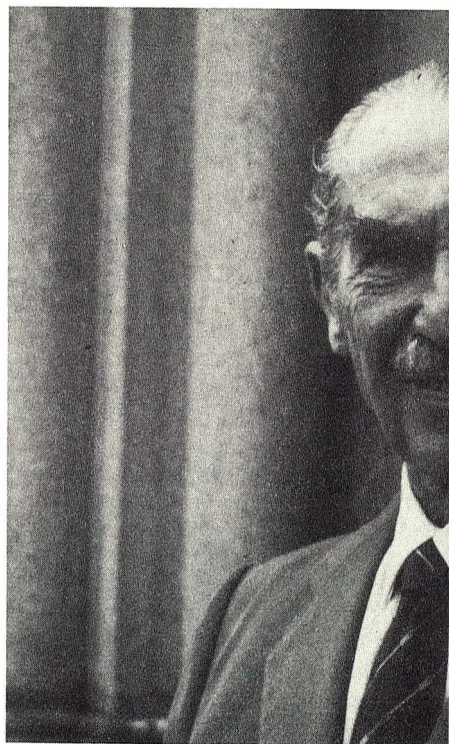
Et si demain, lassés par l'impasse économique et sociale, écoeurés par la corruption à tous les niveaux de l'Etat, déçus par le bilan d'un siècle de République, les Brésiliens venaient à élire un monarque ? Nul doute que l'exemple de l'Espagne a donné à réfléchir aux Brésiliens qui sont fiers d'avoir la seule dynastie royale du continent latino-américain.

On ne le répètera jamais assez, la monarchie est une idée neuve qui chemine au cœur de la modernité.

F.D.

charitables, bourses sociales et culturelles. Même la mère du général Manoel Deodoro da Fonseca - l'instigateur du coup d'Etat républicain - était sur la liste des pensionnés de l'empereur !

Le Brésil était une monarchie libérale et démocratique qui a été renversée par un coup d'Etat militaire. Il faut dire que, quand ma grand-mère la régente Isabel - surnommée «a redendora» (la rédemptrice) - a promulgué le 13 mai 1888 la «loi d'or» abolissant l'esclavage, les propriétaires terriens ont été furieux et se sont alliés à l'armée - imprégnée des idées positivistes d'Auguste Comte - contre l'Empire.



Dom Pedro d'Orléans-et-Bragance est Pedro II) et de Gaston d'Orléans, comte est le frère puîné de la comtesse de Paris Bourbon (tante maternelle du roi d'Espagne l'ancienne résidence des chambellans de jours vif, alerte et lucide. Il incarne par) sidérée et mesure avec acuité l'important tâche.

● Royaliste: Monseigneur, que représente pour vous ce référendum ?

Dom Pedro: Ce n'est que justice. Cent ans après la proclamation de la République, les autorités brésiliennes organisent enfin la consultation populaire qu'elles avaient promise. car n'oublions pas que l'acte institutionnel du 15 novembre instituait la République à titre provisoire. Redoutant la popularité de la Monarchie, la République oublia bien vite sa promesse, et s'empessa même de se sacrifier par l'introduction de la «clause de pierre», chaque fois reprise dans les 6 constitutions successives. Jusqu'à présent, quand l'Etat ne fonctionnait pas, on changeait la constitution, aujourd'hui, on pense qu'il vaut peut-être mieux changer l'Etat.

● Royaliste: Partout au Brésil, on a conservé et préservé le souvenir de l'Empire, pourquoi ?

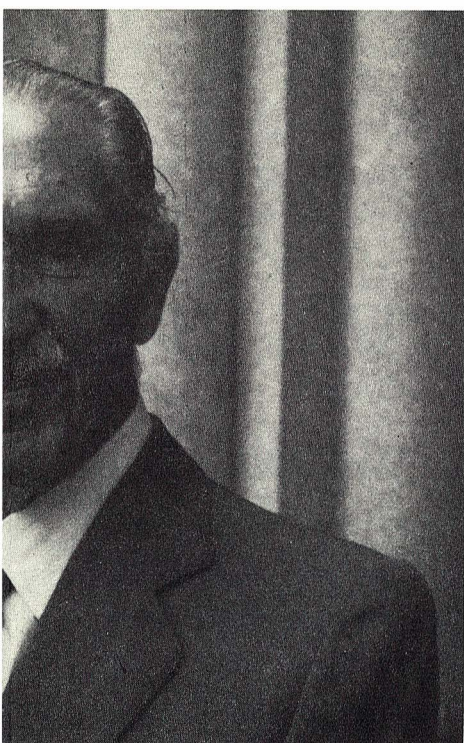
Dom Pedro: Il n'y a rien d'étonnant à cela, la monarchie n'a laissé ici que de bons souvenirs: elle a incarné l'indépendance nationale sous Pedro Ier et le développement économique, social et culturel sous Pedro II. Saviez-vous que mon arrière-grand-père, le dernier empereur, a été le premier chef d'Etat du monde à parler au téléphone ? Qu'il a été le premier en Amérique du Sud à utiliser le procédé photographique Daguerre ? Qu'il a introduit ici le timbre poste en 1843, juste après la Grande-Bretagne ? Qu'il a doté le Brésil du premier réseau de chemin de fer au monde ? Les Brésiliens ont gardé le souvenir de Pedro II, empereur juste, mécène et ami des savants. Lui n'a jamais envoyé d'argent en Suisse, et sa liste civile resta identique durant 50 ans (il n'y avait pas alors une inflation annuelle de 1000%) et on s'aperçut qu'il en dépensait plus de la moitié en œuvres

Dans un peu plus de quatre ans, les Brésiliens seront appelés à choisir par voie de référendum la forme de l'Etat: république présidentielle, république parlementaire ou monarchie. Curieuse façon de célébrer le centenaire de la République proclamée en 1889 ! A Pétropolis, notre ami Frédéric Delpech a rencontré dom Pedro d'Orléans-et-Bragance, aîné des descendants de Pedro II, dernier empereur du Brésil.

ie ?

● **Royaliste: Mais entre la nostalgie et le vote référendaire, il y a un pas; les Brésiliens vont-ils le franchir ?**

Dom Pedro: Une chose, tout d'abord, en 1889, à la chute de la monarchie, les Brésiliens étaient 10 millions. Aujourd'hui ce sont les représentants de 140 millions d'habitants qui ont voté pour le référendum. On est parfois surpris par le sentiment monarchiste au Brésil: il est diffus dans les couches les plus populaires du pays. De ville en ville, d'Etat en Etat, j'entends partout le même refrain: «*Un monarque ne ment pas et ne vole pas, et puis, il n'y a pas d'élection factice tout le temps*». Il y a cinq ans, j'ai visité l'Etat d'Acre



le petit-fils de la régente Isabel (fille de d'Eu, petit-fils du roi Louis-Philippe. (Il vit avec son épouse dona Esperanza de Grao Para à Petropolis, l'empereur. A 75 ans, dom Pedro est toujours le recours d'une république déçue des espoirs autant que la lourdeur de la

dans le nord du pays: dans cet Etat qui n'a jamais appartenu à l'Empire, mais a été acquis par la République, près de 25% des habitants se prononcent déjà pour la Monarchie. Vous savez, les Brésiliens, dans leur immense majorité, connaissent le bilan d'un siècle de république. Le MMC (1) l'a repris dans ses affiches: 12 états de siège, 17 actes institutionnels, 6 dissolutions du congrès, 19 rébellions militaires, 3 présidents dans l'incapacité de prendre leurs fonctions, 4 présidents déposés, 7 constitutions, 2 longues dictatures, 9 gouvernements autoritaires, sans compter les atteintes aux droits de l'homme, la censure de la presse, les exils...

● **Royaliste: Quelle est votre position personnelle ?**

Dom Pedro: Depuis toujours, ma grand-mère, mon père, puis moi, avons été sollicités pour proclamer l'Empire. Nous n'avons jamais voulu soutenir un mouvement hors la loi. Personnellement, je n'ai jamais pensé que je monterais sur le trône, mais je n'ai jamais écarté l'idée que je pourrais être appelé un jour à servir de recours. Nous avons toujours eu l'ambition de servir notre pays.

Je ne prétends pas au trône par intérêt personnel mais par patriotisme. Les princes sont faits pour servir la Monarchie et non la Monarchie pour servir les princes. Si jamais la Monarchie revenait au Brésil, ce serait une terrible responsabilité, mais nous continuerions d'assumer notre devoir qui est de servir notre pays de la manière la plus utile.

● **Royaliste: Quel est, selon vous, l'avantage du système monarchique ?**

Dom Pedro: Comme nous le montrent les exemples des monarchies européennes, cela représente la stabilité politique à travers l'honnêteté des dirigeants, l'organisation d'un Etat moderne responsable qui s'inscrit dans le long terme. Dans une monarchie, le chef de l'Etat est indépendant des partis, des groupes de pressions qui, ici, ne cessent de chercher à tirer profit du pouvoir. La monarchie brésilienne doit permettre de sauver le pays de la dégradation physique et morale. Nous devons retrouver nos racines, notre identité nationale et, dans un sursaut de patriotisme, lutter contre ceux qui mettent notre écologie à feu

et à sang et contre ceux qui volent l'Etat, et bénéficient de la corruption institutionnalisée. L'intérêt du pays doit passer avant les intérêts personnels, faute de quoi le pouvoir continuera de conduire le pays vers le gâchis économique et la misère sociale et humaine.

● **Quelles sont vos activités, et quel rôle jouez-vous officiellement au Brésil ?**

Dom Pedro: Je suis membre des instituts historiques de tous les Etats de la fédération. Les questions de préservation du patrimoine tant immobilier que naturel me préoccupent. Sans doute par atavisme, nous sommes très proches de la terre: ainsi, mon fils aîné, Pedro-Carlos, travaille à la défense de l'écologie au sein des organisations officielles. Par ailleurs, je suis directeur de la Compagnie immobilière de Petropolis.

Pour ce qui est de mon rôle «*officiel*», je raconte souvent l'anecdote de la visite au Brésil de la duchesse de Kent. Au ministère des Affaires étrangères, le président de la république Juscelino Kubitschek avait offert un spectacle d'une école de samba. Il avait installé deux fauteuils, deux trônes en vérité, l'un pour la duchesse de Kent, l'autre pour lui. Dès qu'il m'aperçut, il se leva, m'appela et me pria de m'asseoir: «*Altesse, me dit-il, ce siège est plus le vôtre que le mien*». En tout cas, je dois bien être le seul Brésilien à avoir réussi à serrer la main de tous les présidents brésiliens depuis 1920.

Depuis le vote du référendum, je n'arrête pas d'être surpris par les égards que l'on me porte dans les instances officielles. C'est, par exemple, mon hôte à l'Ecole Supérieure de Guerre qui lève son verre à «*Dom Pedro, futur empereur du Brésil*»...

● **Comment allez-vous préparer le référendum de 1993 ?**

Dom Pedro: Héritier des empereurs du Brésil, ce n'est pas mon rôle d'entrer dans l'arène politique pour défendre la Monarchie. Le député Cunha Bueno implante déjà des comités monarchistes dans tout le pays. Moi, je n'ai pas besoin de faire de la propagande: par ma présence, je recrée le lien essentiel entre les Brésiliens et leur passé, leur mémoire collective. Aussi vais-je continuer à voyager

LA QUESTION DYNASTIQUE

En attendant le référendum de 1993, la République n'a pas à trancher sur le prétendant, le Parlement le désignera le jour venu.

Dom Pedro-Gastao est l'aîné des descendants de Pedro II et de la princesse Teresa-Cristina de Bourbon-Siciles. Pourtant la branche cadette de la Maison Impériale, issue du second fils de la régente Isabel et du comte d'Eu, revendique aussi le trône. En effet, le père de dom Pedro, Pedro d'Alcantara, s'était cru obligé de renoncer, en 1908, à ses droits dynastiques au profit de son frère Luis, pour épouser la comtesse Elisabeth Dobrzensky von Dobrzenicz... Mais en 1946, Dom Pedro est revenu sur les renonciations de son père.

Il s'appuyait pour cela sur le testament de la régente Isabel et sur celui du comte d'Eu et faisait valoir les lois de la Maison Impériale: la décision de Pedro d'Alcantara était sans motif et donc nulle. Son mariage qui avait reçu l'approbation du chef de Famille était, contrairement à ce qu'il avait pu croire, parfaitement valide selon le droit dynastique brésilien...

A l'abrogation de la loi d'exil en 1920, Dom Pedro et les siens ont retrouvé leurs biens et propriétés de Petropolis, y compris les trésors de la Couronne. Plus important, ils ont su reconquérir l'affection de nombreux Brésiliens, gage irremplaçable de légitimité.

Quant aux héritiers de Luis d'Orléans et Bragance, Louis-Gaston et Bertrand, ils se fondent sur les renonciations de Pedro d'Alcantara pour affirmer leurs droits au trône. Ils ont pour leur part de beaucoup entamé leur crédit puisqu'on dit qu'ils ont adhéré à la secte d'extrême-droite «*Tradition, Famille, Propriété*», après avoir fait vœu de chasteté...

dans tout le pays, pour rencontrer les uns et les autres. Je me suis toujours intéressé à la vie des Brésiliens et, particulièrement, des plus démunis. Il est aussi dans la tradition de notre famille de venir en aide aux plus faibles de la société. Je continuerai, non par propagande, ni en vue du référendum, mais parce que c'est mon devoir.

propos recueillis
par Frédéric DELPECH
au cours d'un séjour
au Brésil

(1) Movimento Monarquico Constitucional - Caixa Postal 30649 - São Paulo - SP - Brésil.

La révolte des «malcontents»

Dans son récent ouvrage, Arlette Jouanna nous éclaire sur la tentative infructueuse de la noblesse pour contrer la dérive absolutiste de la monarchie entre la mort d'Henri II et l'avènement personnel de Louis XIV.

Ainsi, l'auteur nous fait vivre la réaction corporatiste et politique de la noblesse entre 1559 et 1661 visant, au nom du « Bien Public » dont ils se considèrent comme les dépositaires, à prendre les armes pour éviter les atteintes aux droits imprescriptibles des sujets. Même quand il s'agit de la défense du lignage, de la lutte pour obtenir la faveur royale ou de la défense de leur ordre, ils s'estimaient, en effet, investis d'un «devoir de révolte» en l'absence d'institutions représentatives leur permettant de se faire entendre.

Quant à ces nobles révoltés, leurs conditions et leurs opinions religieuses et politiques divergent. Malgré des tentatives d'union en 1574, cette hétérogénéité a pour beaucoup contribué à leurs échecs. De la conjuration d'Amboise (1560) à la Fronde en passant par les huit guerres de Religion (1562-1589), la noblesse, qui se considère comme le cœur de l'Etat, a dû lutter contre la perte de son influence politique. Celle-ci s'est effectuée au profit du Conseil du roi, réduit à quelques conseillers, de la noblesse de robe plus compétente et de quelques favoris.

Cette évolution absolutiste de la monarchie et l'absence de réunion des Etats-Généraux provoquèrent une coupure entre la Cour et la province, de nature à faire perdre au gouvernement son caractère légitime. On aurait pu penser que ces révoltes étaient axées contre la monarchie, bien au contraire l'action des « Malcontents » a toujours été dirigée pour le roi et pour le salut d'un royaume aux lois

fondamentales moins respectées. De ce fait, l'idéal de la noblesse s'incarne dans la notion de monarchie mixte ou de souveraineté partagée entre le roi, la noblesse et les Etats-Généraux au moyen des concepts de fidélité ou de commun consentement. Cette monarchie doit comprendre des éléments d'aristocratie représentée par la noblesse et de démocratie assurée par les Etats-Généraux. Cet idéal suppose la concorde et le droit des sujets à s'exprimer plus souvent et sans crainte de l'arbitraire. Ce n'est l'avis ni des Politiques comme Jean Bodin qui préfèrent une souveraineté partagée, ni des Monarcho-maques (protestants) favorables à un roi lié par un contrat et révocable en cas de « tyrannie ».

Par ailleurs, la réflexion des nobles se porte sur la conception de la monarchie dite des deux corps du roi. Ainsi l'autorité est détenue par le roi et le corps politique du royaume, qui comprend la personne royale et les ordres de la société. D'où la nécessité de la convocation des Etats-Généraux qui permet de « réclamer la reconstitution du corps politique, qui unit le roi et les Etats de son royaume et que des perturbateurs tentaient de démembrer ». De même, concevoir le conseil du roi comme un organe représentatif rejoint la thèse de limitation du pouvoir royal. Enfin, certains auteurs ont remis à jour la conception des « lois et statuts du royaume » par lesquels le roi est lié et qui suppose l'adhésion des sujets.

L'échec des « Malcontents » tient à l'abandon progressif chez les grands de la notion de Bien

public et de leur ralliement progressif à un pouvoir fort. Ce besoin s'explique par l'aspect affectif liant les nobles au roi et leur lien avec l'Etat de finance. Quant à la noblesse moyenne, son combat tend de plus en plus à privilégier la défense des privilèges au détriment de la lutte pour la liberté. Signalons aussi les divisions résultant des guerres de Religion, l'acceptation tardive de la valeur de compétence, le choix de s'en remettre à Louis XIV et le souci de ce dernier d'apaiser les tensions.

Les « Malcontents » n'ont pu développer des schémas novateurs et il faudra attendre Montesquieu pour renouer avec une conception monarchique plus proche du peuple. Malheureusement le réformisme échouera et la tourmente révolutionnaire finira par tout emporter avec elle.

Frédéric PIERRE

Arlette Jouanna - « Le devoir de révolte : la noblesse française et la gestation de l'Etat moderne » - Ed. Fayard - Prix franco 170 F.

22 avril

Hommage
à
Maurice
Clavel

voir p. 11

Cité

Revue de la Nouvelle Citoyenneté



Crise
de la
Culture
■
Lucien
Sfez

Au sommaire du numéro 20 :

Dossier :

CRISE DE LA CULTURE

- Entretien avec Lucien Sfez
- Trois remarques sur la culture par Yves Chalas
- Crise de l'éducation (Philippe Cailleur)
- Houang-ti ou comment parler de la crise de la littérature (Luc de Goustine)
- Est-ce la mort de l'Art ? (Alain Flamand)
- Splendeur et misère de la critique cinématographique (Nicolas Palumbo)
- Intellectuels et politiques, notes sur une rupture (Yves Landevnec)

ECONOMIE : James Buchanan et la théorie du « public choice » (Xavier Denis-Judicis)

HISTOIRE : Découverte à Glozel (François-Marin Fleutot) Revue des revues : Les droits, la loi (B. La Richardais)

CHEMINS DU MONDE : Nouvelles littératures chinoises (G. Guiheux)

BULLETIN DE COMMANDE

à retourner à « Cité »

17 rue des Petits-Champs
75001 Paris

NOM :

Prénom :

Adresse :

☐ s'abonne pour 4 numéros (125 F)

☐ commande le numéro 20 (35 F)

Versements à l'ordre de « Cité »
CCP 23 982 63 N Paris

D'Edmund Burke à Pierre Chaunu

■ Gérard Leclerc



I l fallait bien au bicentenaire la voix de Pierre Chaunu, persifleuse, rageuse et parfois montant crescendo jusqu'à l'indignation et la colère. Ceux qui la récuseront sans l'avoir entendue, se priveront d'une passionnante discussion, d'un examen inattendu des causes, et plus généralement de cet autre regard qui gêne mais vous fait brusquement apercevoir des choses que vous n'aviez jamais vues. Extrémiste, Chaunu ? Ecoutez le seulement : « *Oui, notre réponse est nécessairement injuste, il fallait bien, pourtant, que nous dévoillions ce qui est caché. Mais celui qui ne lirait que nos livres (les siens et ceux de ses amis), sans avoir entendu l'autre son de cloche, risquerait d'être, à son tour, prisonnier d'une partie seulement de la vérité. Ecoutez-les, comparez et faites la part des choses* ». Vous en connaissez beaucoup, vous, des gens qui osent affirmer la relativité de leur point de vue et vous intimement presque l'ordre d'examiner la falsifiabilité de leur pensée ?

Que Chaunu soit la passion même, c'est une évidence première. Il faudrait d'abord examiner ce qui est au cœur de cette passion, avant de refuser de l'entendre, d'autant que ceux qui le rejettent a priori ne savent vraisemblablement pas de quoi il retourne exactement : « *Il est clair que 1789 n'a pas chassé la France du Paradis, pas plus que la Sainte Egalité ne l'arrachée aux Enfers, il est clair que la première responsabilité appartient d'abord à ce régime devenu orgueilleux de sa véritable perfection, au point d'avoir perdu, progressivement, la possibilité de vivre, donc d'évoluer* ». La thèse est ainsi bien résumée. L'auteur n'est pas du camp de la Contre-Révolution, du moins dans sa stricte obédience, celle de Maistre et Bonald. S'il faut lui trouver une filiation intellectuelle c'est Burke qui se présente sans hésitation, le chrétien non catholique qui n'admet pas la persécution des papistes, le libéral qui sait que les nécessaires évolutions ou émancipations naissent d'une tradition dont le propre est de donner la vie.

Cela ne suffit pas pour bénéficier de la bienveillance unanime. Héritier et continuateur de Burke, Chaunu s'expose - et s'expose d'ailleurs volontairement - à l'exécration. La haine inexpiable de Jules Michelet pour l'auteur des *Réflexions sur la Révolution* en France constitue un précédent, fort intéressant à disséquer. En un mot, Burke et Chaunu s'exposent à la réprobation et à la rancune de ceux qui se sont fait de la Révolution une véritable religion. Sont-ils encore légion ? Le cas de Régis Debray est privilégié, mais justement il enrage de se trouver ainsi isolé face à une vague critique. Celle que symbolise le seul nom de François Furet et qui aboutit à mettre fin à « l'exception française », celle qui tient à l'exemple et au culte de la décennie révolutionnaire.

Dans ce cas, Chaunu se battra-t-il contre des ombres et des souvenirs ? Ce n'est nullement son sentiment. La seule idée de commémorer lui paraît suspecte. S'il s'agissait du projet Edgar Faure, il temporiserait peut-être, tout en remarquant que l'acte fondateur des systèmes politiques modernes, c'est en 1988 qu'il eut fallu le célébrer, à l'occasion du tricentenaire de la glorieuse révolution anglaise de 1688. Mais l'entreprise actuelle lui paraît plutôt l'affaire rétrograde des gardiens des Saintes Ecritures laïques : « *Tout ce que j'ai entendu me rappelle le petit catéchisme révolutionnaire, la vulgate bête de mon enfance, quand il fallait réciter Mathiez avant que ce ne soit Soboul pour coiffer le bonnet* ». Il est vrai que la commémoration officielle et médiatique ne suit pas forcément à la trace les travaux de l'historiographie actuelle. Est-ce à dire que nous aurions affaire à une réactivation de la Révolution religieuse ? J'avoue que je n'y crois guère.

La diffusion d'une vulgate des Droits de l'Homme semble plutôt prendre le dessus.

Il est vrai que Chaunu n'est pas tendre non plus pour ces mots dont on se gargarise et l'air qu'ils déplacent : « *Apprendre à un peuple à célébrer des mots vides que l'on ânonne, artificiellement séparés de leur passé et de leur avenir, c'est faire régresser la nation dans un incantatoire magique. Ne vaudrait-il pas mieux donner le pas aux actes sur les mots ? Ces ancêtres momifiés ont agité le droit à l'instruction, mais comme ils avaient distribué à leurs petits amis les biens qui finançaient les écoles, cette période est celle d'un reflux général de la scolarisation* ». Mais le grief le plus décisif de l'historien qui connaît l'épaisseur de la durée et le prix du progrès, tient dans l'exaltation de l'instant magique qui transfigure tout, comme si une civilisation n'était pas fondée sur l'effort continu, la capitalisation et la transmission entre générations. Il en va du progrès du droit comme du reste. Et surtout, pour lui, la Révolution n'est pas la transition magique d'un peuple qui accède enfin au bonheur et à la dignité. C'est un ratage dans l'évolution, un tournant qui dérape et compromet durablement la course des Français dans la révolution profonde, celle qui affecte l'économie.

Mais ici, il faudrait suivre pas à pas la lecture expliquée des événements. Elle est pleine de fulgurances, de mises en perspective, d'interprétations à contrepied qui bousculent bien des positions acquises. Je retiens particulièrement l'explication du blocage de l'Etat sous l'Ancien Régime. La monarchie « absolue » est en fait très contrôlée. Tout le XVIII^e siècle est occupé par la résistance des parlements aux initiatives libératrices des ministres. Le roi a devant lui une administration sur laquelle il n'a aucune prise. Il lui manque en fait des institutions représentatives, ses états généraux qui lui permettraient d'accroître la puissance de l'Etat, qui n'est plus en rapport avec la prospérité de la société. Par rapport à l'Angleterre, la France est un véritable paradis fiscal, puisque nos voisins sont imposés deux fois plus que nous. Le système parlementaire anglais permettait ce qu'interdisait notre système très protégé. Il y a une sorte d'excès d'état de droit !

Beaucoup ont eu sur la fin du XVIII^e siècle l'intuition du déblocage à opérer, avec une représentation nouvelle d'abord décentralisée et une évolution contrôlée pour s'adapter aux nécessités modernes. Malheureusement, les décisions ne seront pas prises à temps et le recours aux Etats Généraux se transformera en abandon à des factions qui mèneront le pays à la catastrophe, à la ruine durable de l'économie, la persécution religieuse et la fuite dans la guerre. Chaunu est aussi sévère que Burke, et il a pour lui l'éclairage des dérives postérieures à la première année révolutionnaire (Burke écrit en 1790 !).

Son avis formel, éclairé par des études précises, est que l'épisode révolutionnaire produit le décrochage de la France par rapport à ses partenaires, alors qu'elle fait jeu égal avec l'Angleterre à la fin de l'Ancien Régime et qu'elle domine alors tout le continent européen. On peut évidemment contester ces analyses, elles seront scandales à beaucoup. Encore faut-il opposer des arguments et non des pétitions de principe. Si le bicentenaire est autre chose que du bourrage de crâne, il devrait être ouvert à des débats de cette qualité.

Gérard LECLERC

Pierre Chaunu, *Le grand déclassement*, à propos d'une commémoration (Robert Laffont). Prix franco: 108 F.

Notes de Bonheur

Avec «cinq jours en juin», Michel Legrand passe de la musique de film au film lui-même. Pour notre plus grande émotion. Pour un coup d'essai, voilà un coup de maître. Pourtant, avec cette comédie dramatique, Michel Legrand joue sur un registre connu: un premier amour d'adolescent lors du débarquement allié. Une mère et son fils croisent une jeune femme sur la route de Paris à Saint-Lô. Les cinq jours se déroulent à bicyclette, au milieu d'un pays sans dessus-dessous qui, cette fois, espère.

Moment d'émotion: l'adolescent est bien timide, mais la jeune femme pétille de vie; la mère «dans le coup» surveille du coin de l'œil. Moments d'aventure, privilégiés, où la guerre jette les Dupond et les Durand sur les routes, où la routine et le quotidien viennent enfin se briser sur l'imprévu et, parfois, sur la mort. Moment de poésie, sublime et fugitif où des hirondelles sur des fils électriques sont déchiffrées comme des notes sur une portée.

Concert improvisé dans une cour de ferme sur un piano d'enfant... Moments de mystère: d'où vient cette jeune femme qui dévore la vie et semble brûlée par elle - «*On ne retient pas une poignée de sable entre ses mains*». Où repart-elle, comment se sauve-t-elle ? Tout est suggéré, rien n'est dit.

Annie Girardot, Sabine Azéma, Mathieu Roze composent un remarquable trio qui joue toujours juste. Et, -vous-en doutiez-vous ?-, la musique est bonne.

Alain SOLARI

**22 avril ?
voir p. 11**

Le rebelle Gauguin

L'intérêt de l'exposition Gauguin au Grand-Palais est exceptionnel. Des œuvres que seuls les spécialistes connaissaient, répandues aux Etats-Unis, au Brésil, au Japon, en U.R.S.S., sont présentées pour la première fois à Paris, et sans doute pour la dernière.

Gauguin à Tahiti est célèbre; mais le sens de cette ultime étape d'un peintre rebelle à l'Occident, en quête perpétuelle de l'ailleurs, que l'invisible hantait, - comme son double-rival, Van Gogh - ne se comprend qu'à la lumière d'une œuvre continue dont la rupture avec l'impressionnisme est la première étape. Elle commence à Pont-Aven et, par-delà les sujets ou les personnages, témoigne d'une même obsession: faire parler la sensibilité de l'artiste, lui donner les moyens de son art.

Gauguin est un sauvage. La vraie vie est en arrière, elle est à l'origine, elle remonte le temps: temps de la culture, temps de la civilisation. Elle est nostalgie d'un paradis perdu, d'un autre temps, d'un temps foetal. Sa quête le mène d'abord en Bretagne, puis à la Martinique, en Bretagne à nouveau, à Tahiti, aux Iles Marquises; mais qu'importent les lieux, toujours aléatoires et décevants: la quête est la même; l'absolu, toujours insaisissable; et la rechute dans la maison moderne, un risque permanent auquel Gauguin n'échappe que dans l'arrachement, la fuite, la révolte. Malgré les apparences, l'itinéraire est rectiligne, seule la mort pouvait l'interrompre.

Mais c'est encore en lui-même que Gauguin trouve la plus grande force de refus, cultivant son profil d'«Inca», sa nature primitive. De là, d'admirables autoportraits. Ils n'ont pas le narcissisme naïf et insupportable de Courbet, leur beauté bouleversante, Gauguin la tire de leur force de provocation et



d'accusation. Il élève son visage à la dignité d'un type primitif. Il «sait», c'est tout son orgueil.

Il ne vise donc pas à la ressemblance psychologique. Son visage, mais aussi le visage des Bretonnes, le visage des Tahitiennes ou ses paysages ou ses natures mortes sont des symboles: la manifestation dans le sensible des idées, de la pensée de l'artiste. Si Gauguin peint des figures et non des portraits, c'est que, rompant avec la technique analytique et naturaliste des impressionnistes, il s'est donné une esthétique en accord avec sa quête: il se veut, de toutes ses forces, abstrait et synthétique. «Les impressionnistes ont cherché autour de

l'œil et non au centre mystérieux de la pensée», écrit-il «L'art est une abstraction», «une création». Or, ses moyens, il les trouve en Bretagne (et non à Tahiti), et au contact d'Emile Bernard. Quels sont-ils ? - Culte de la forme simplifiée, cernée d'un trait large, «cloisonnée» (à la manière des vitraux); refus des illusions de la perspective, héritée de la Renaissance, et faisant la part trop belle à la raison positive; réhabilitation de la couleur posée en larges à-plats et prenant son essor, son indépendance par rapport à l'objet réel représenté, tel qu'il est perçu par les sens (un champ peut dès lors être rouge, un arbre bleu si telle est la nécessité intérieure du tableau, sa musique). La vision après le sermon, peinte en 1888, est la première œuvre-manifeste de cette nouvelle esthétique, acte inaugural, scandaleux et bouleversant.

Avec Van Gogh et Cézanne (qu'il admirait et dont il avait assimilé les leçons), Gauguin est ainsi le plus formidable père de l'art moderne; et, maudit, l'un des plus fascinants. Les Nabis, les Fauves, les Expressionnistes, les Cubistes, Matisse et Picasso doivent beaucoup à ses leçons, à son audace. Dans sa quête du primitif, interrogeant par-delà la tradition européenne (mais sans l'ignorer, car il remonta aussi aux sources de l'art sacré de l'Occident) les formes et les moyens de l'art japonais, de l'art égyptien, de l'art khmer et des statuettes océaniques, Gauguin a ouvert les portes de l'art moderne.

Alain FLAMAND

A signaler: le superbe catalogue qui accompagne l'exposition, véritable somme d'études sur Gauguin; l'intéressante exposition autour de l'école de Pont-Aven qui se tient à la Bibliothèque Nationale.

22 Avril

HOMMAGE A MAURICE CLAVEL

Une journée d'hommage à Maurice Clavel aura lieu le **SAMEDI 22 AVRIL 1989** de 10 à 18 h, dans les «Salons de l'Etoile», 38, av. de Friedland, 75008 Paris (métro Etoile).

- 9h 45 - Ouverture des portes et accueil.

- 10 h - introduction, par Remy TALBOT.

- 10 h 15 - « Maurice CLAVEL, philosophe et homme de foi », thème présenté et animé par Luc de GOUSTINE, avec des communications de Philippe NEMO, Jean-Toussaint DESANTI, Marie BALMARY, André FROSSARD de l'Académie française.

- 14 h - Communication de Hélène BLESKINE, puis débat animé par Frédéric MITTERRAND sur le thème « Maurice CLAVEL, journaliste et homme de media », avec la participation de Jean DANIEL, Alain JAUBERT, Edgar MORIN, Jean-Paul DOLLE, Jean-Pierre LE DANTEC, Roland CASTRO.

16 H « Introduction au Théâtre de Maurice CLAVEL » par François TIMMERMAN, suivie de la présentation d'extraits de ses œuvres par Sylvia MONTFORT, Raymond HERMANTIER, François TIMMERMAN, Franck LAPERSONNE, et la participation de Laurence BLASCO et des élèves du cours Raymond-Girard: Emmanuel BARROUYER, Cyril HERIARD du BREUIL, Armelle POULAIN.

Il y a dix ans Maurice Clavel

Prodigieux semeur d'idées et défricheur de chemins sans égal, Maurice Clavel nous quittait il y a dix ans. Nous célébrerons cet anniversaire avec émotion et éclat.

Le 22 avril 1989 se tiendra, dans les «Salons de l'Etoile», 38 avenue de Friedland, une grande journée d'hommage à Maurice Clavel organisée par la revue «Cité».

Dix ans se seront écoulés depuis que l'homme de Chartres et Vézelay, le célèbre «journaliste transcendantal», nous aura quittés; la rédaction de «Cité» n'a pas voulu laisser passer ce dixième anniversaire sans qu'aucun témoignage public de fidélité ne soit rendu à notre ami. Ceux qui suivent l'aventure intellectuelle de notre mouvement depuis sa création savent la place qui revient à Maurice Clavel dans l'évolution de nos idées et le dialogue fécond qu'il a noué avec nous, réservant, par exemple, le premier entretien sur son livre «Dieu est Dieu, nom de Dieu» à notre publication. Sa participation à nos «Journées roya-

listes» de 1978 restera également dans tous les esprits comme un grand moment, un de ces coups de théâtre dont il avait le secret.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit aucunement de «récupérer» Maurice Clavel, ni de commémorer son souvenir d'une façon quelque peu passiste qui lui aurait souverainement déplu; nous voulons au contraire montrer l'actualité de son œuvre, en présenter quelques aspects, et la qualité des personnalités invitées laisse espérer une excellente couverture de l'événement par la presse.

Nos lecteurs auront à cœur de participer à cet hommage et de faire partie, comme l'écrivait Jean-Toussaint Desanti, de «ceux qui, en ces jours, sont encore en mesure d'entendre cette voix, une voix qui interpelle, questionne et inquiète».

Remy TALBOT

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19h 45 - entrée gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud amical est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 22 F).

Mercredi 5 Avril et mercredi 12 Avril - Pas de réunion en raison des vacances scolaires.

Mercredi 19 Avril - Nous accueillerons Marcel GAUCHET, assistant à l'Ecole

des hautes études en sciences sociales et animateur de la revue «Le Débat», qui viendra nous présenter son tout dernier livre «La révolution des droits de l'homme».

NOUVELLES AFFICHES

Un nouveau modèle d'affiche est disponible. De format 31x46 cm, imprimées en noir sur fond jaune, elles reproduisent le titre de notre journal accompagné du slogan: «Avec le comte de Paris, couronner la démocratie».

Tarif (prix franco): 80 ex.: 26 F - 150 ex.: 42 F - 250 ex.: 61 F - 400 ex.: 90 F.

AUTOCOLLANTS

Moyen de propagande efficace et facile d'utilisation, nos autocollants publicitaires existent en quatre modèles: deux pour le journal et deux pour notre service minitel.

De format 5x10 cm, imprimés en noir sur fond jaune, quatre slogans possibles: «Royaliste» dans les kiosques tous les quinze jours, «Royaliste» libre et démocrate, «Nouvelle Action Royaliste» questionnez on vous répond, «Nouvelle Action Royaliste» pour en savoir plus.

Tarif franco: 50 ex.: 20 F - 100 ex.: 34 F - 200 ex.: 53 F - 300 ex.: 76 F - 500 ex.: 106 F. Possibilité des panacher les différents modèles.

PHOTOS

Des photos du comte de Paris, chef de la Maison de France, sont disponibles à notre service librairie. Elles existent en trois formats.

Tarif franco: Format 9x13: 12 F - Format 13x18: 29 F - Format 18x24: 58 F.

En format 13x18 au prix de 29 F franco existent aussi les photos de la comtesse de Paris, du comte de Clermont, du prince Jean.

Egalement disponible (format 13x18) la photo officielle d'Amboise représentant le comte de Paris et ses deux petits-fils avec la signature des trois princes. Prix franco: 29 F.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom:

Prénom:

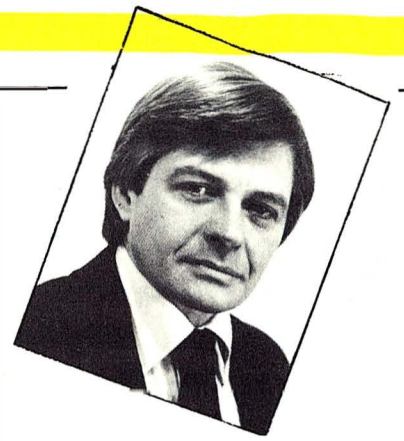
Date de naissance:

Profession:

Adresse:

désire recevoir sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à:

«Royaliste», 17, rue des Petits-champs, 75001 Paris



Quoi de neuf ?

Ainsi, ils ont gagné. Mais qui ? Et quoi ? En dépit de beaucoup d'attention et d'efforts, je ne parviens pas à souscrire aux analyses pourtant convergentes des commentateurs, ni à partager la satisfaction de Michel Rocard et de Pierre Mauroy. Comment peut-on constater ou célébrer une victoire globale au terme d'une campagne dont les enjeux nationaux n'ont jamais été indiqués ?

C'est pourtant ce qui fut fait au soir du second tour des municipales puisque nous avons appris par la bouche du Premier ministre qu'il y avait là « une très belle et très ample victoire pour le président de la République, pour le gouvernement et pour la majorité présidentielle ». Voyez comme on passe facilement de l'humilité besogneuse au triomphalisme ! Sans doute Michel Rocard aurait-il tort de ne pas tirer avantage des bonnes nouvelles. Mais c'est sans malice qu'il faut en préciser la portée.

BAGUETTE MAGIQUE

Victoire du président ? Nous en serions ravis mais nul ne s'était aperçu que François Mitterrand s'était engagé dans cette campagne et que l'opposition de droite avait, en retour, farouchement dénoncé sa politique. Que des listes socialistes l'emportent dans un certain nombre de villes réjouit sans doute le président de la République, mais l'échec de Jean-Marc Ayrault, de Catherine Trautmann ou de Michel Delebarre n'aurait pas jeté le moindre doute sur sa légitimité démocratique.

Victoire du gouvernement ? Nous n'avions pas remarqué que Michel Rocard et ses ministres avaient fait campagne sur le bilan gouvernemental, et que l'opposition s'était livrée à une sévère critique de la politique suivie. Certes, le Premier ministre peut à juste titre se réjouir de l'élection ou de la réélection de ses ministres et de plusieurs de ses amis, mais il ne saurait se glorifier d'un satisfecit qu'il n'avait pas demandé. A la différence de 1977 et de 1983, ces élections municipales n'étaient pas un premier tour de législatives : la campagne s'est faite sur le plan municipal et c'est là sa nouveauté.

Victoire de la majorité présiden-

tielle ? Encore eût-il fallu qu'elle existât. A Paris, le parti socialiste avait écarté Michel Durafour, et pas seulement lui. A Marseille, Robert Vigouroux avait été exclu du parti socialiste et soupçonné des pires dérives droitières. A Aix-en-Provence, les socialistes avaient écarté Thierry de Beaucé, pourtant ministre d'ouverture, et nombre de personnes fidèles à la majorité présidentielle ont connu le même sort dans d'autres villes. Mais, par un coup de baguette magique, les listes socialistes homogènes et celles d'union de la gauche (incluant un parti communiste hostile à la majorité) ont accédé à une dignité supérieure, qui effaçait les confusions et les « oublis » passés.

QUELS VAINQUEURS ?

Une appréciation mesurée de la portée des élections n'empêche pas de constater que les socialistes ont gagné plus de villes (35) qu'ils n'en ont perdues (12) pour des raisons qui tiennent aux qualités personnelles des candidats mais aussi à l'usure de maires sortants et aux divisions du camp adverse.

De cette addition de circonstances locales et de combats singuliers, peut-on dégager des tendances générales ? Il est vrai que, à l'Est (Strasbourg) et à l'Ouest (Nantes), des villes conservatrices n'hésitent pas à choisir des maires de gauche, mais c'est la confirmation d'une évolution plus qu'une nouveauté. La tendance au rajeunissement n'est pas bouleversante non plus (on la soulignait il y a cinq ans en citant déjà Philippe Seguin et Alain Carrignon) et elle ne saurait faire oublier les contre-exemples : MM. Longequeue à Limoges, Labarrère à Pau, Médecin à Nice, Chirac à Paris...

Mais les écologistes ? Les commentateurs font grand cas de leur percée politique. Il est cependant permis de voir dans leur indéniable succès un phénomène ambigu et provisoire. Comme le souci écologique est déjà intégré dans le projet présidentiel et dans la politique gouvernementale, on a peine à croire que le vote « vert » soit inspiré par la seule volonté de défendre l'environnement - aussi justifiée soit-elle sur le plan local. Plus que l'adhé-

sion à un projet politique, qui reste d'ailleurs très vague, le vote écologique est un signe « de flottement et de désarroi » (1), une protestation par nature volatile.

A ce constat, qui ne fera décidément plaisir à personne, il faut ajouter un motif d'inquiétude et quelques satisfactions :

- la mise en scène des succès écologistes a laissé dans l'ombre l'implantation municipale du Front national, alors que celui-ci est désormais présent dans 143 villes de plus de vingt mille habitants (sur 392). Le déclin qu'on pouvait espérer depuis juin dernier n'a pas eu lieu. Et la banalité du mal ne diminue en rien sa gravité. Au contraire.

- outre l'élection de Robert Jarry au Mans, face au comportement suicidaire de l'appareil communiste, il y a lieu de se réjouir du triomphe de Robert Vigouroux, face à un appareil socialiste tellement aveuglé par lui-même qu'il s'était rendu étranger aux réalités et aux enjeux marseillais, et du triomphe non moins significatif de Michel Noir à Lyon qui rend possible le renouveau de la tradition gaulliste abandonnée par l'actuelle direction du RPR.

A gauche, à droite et dans les marges, il y a vraiment trop de vainqueurs pour qu'on puisse souscrire aux fortes synthèses qui nous sont proposées. Mais il y a cependant matière à réflexion, pour le parti socialiste sur sa bévée marseillaise, pour les centristes qui ne profitent pas d'une situation théoriquement favorable, pour les communistes s'il est encore temps, pour Jacques Chirac qui voit s'affirmer un rival redoutable, et surtout pour le gouvernement. Car la victoire dont se flatte Michel Rocard n'a rien changé. Au lendemain du second tour, il y avait toujours des enseignants en colère, des grèves dans les hôpitaux, une Corse en ébullition, et toujours autant de misère. Prudemment adopté jusqu'aux municipales, le « profil bas » ne se justifie plus. Fort de la victoire qu'il s'attribue, le Premier ministre a désormais les coudées franches pour gouverner et nous surprendre heureusement.

Bertrand RENOUVIN

(1) Cf. l'entretien accordé par Emmanuel Todd à Libération (14-3-89)